



MAIRIE DE JASSERON

## Commune de Jasseron (Ain)

\* \* \* \*

### DECISION DU MAIRE

Décision n°DM2024.06-02

**Objet** : Projet d'aménagement d'un cheminement modes doux le long de la RD 52 entre Jasseron et Ceyzériat – demandes de subvention.

Monsieur le Maire de la Commune de Jasseron,

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le procès-verbal d'élection du maire et de ses adjoints du 23 mai 2020 ;

**Vu** la délibération du Conseil municipal n°1 du 9 juin 2020 par laquelle le Conseil municipal consent délégation permanente de fonctions à Monsieur Sébastien GOBERT, maire ;

**Vu** la délibération du Conseil municipal n°CM2021.04-10 du 13 avril 2021 approuvant la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'étude de faisabilité par l'Agence départementale d'Ingénierie de l'Ain ;

**Vu** la délibération du Conseil municipal n°CM2024.04-20 du 9 avril 2024 relative à la convention de prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage à conclure avec l'Agence départementale d'ingénierie de l'Ain (ADIA) dans le cadre du projet d'aménagement d'un mode doux le long de la RD 52 entre Jasseron et Ceyzériat ;

### DÉCIDE

#### **Article 1 :**

La Commune de Jasseron souhaite aménager un cheminement modes doux le long de la RD 52, entre Jasseron et Ceyzériat.

A ce titre, la Commune de Jasseron sollicite des subventions pour le financement de ce projet auprès des partenaires suivants :

- Etat (Préfecture de l'Ain) dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 20 %,
- Département de l'Ain dans le cadre du dispositif « Pactes de territoire (investissement structurant) » et du plan vélo à hauteur de 15 % et 3,83 %,
- Grand Bourg Agglomération dans le cadre du plan d'équipement territorial (PET) à hauteur de 25,72 %.

#### **Article 2 :**

Les travaux de voirie consistent en :

- voie verte entre le chemin de Vicignat et l'entrée du hameau des Maison rouges,
- cheminement modes doux en traversée des Maisons rouges,
- voie verte entre le chemin de Bramafan et Ceyzériat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210101952-20240613-DM2024\_06\_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024  
Publication : 13/06/2024

– voie verte entre le chemin de Bramafan et Ceyzériat.

Le coût prévisionnel des travaux, sur la base d'un estimatif au stade des études, s'évalue à 735 430 € HT.  
Le coût global de l'opération est estimé à 814 780,00 € HT.

Le Conseil municipal sera informé de cette décision lors de sa prochaine séance.



Fait à Jasseron, le 13 juin 2024

Sébastien GOBERT,  
Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210101952-20240613-DM2024\_06\_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2024  
Publication : 13/06/2024